

Rapport commission FA – demande de crédit pour la goutte de Saint-Mathieu, école de musique, espace intergénérationnel, salle omnisports : études et délégation de maîtrise d’ouvrage MI 10-2022-23

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance ordinaire le 23 mars 2022, la commission Finances et Administration a étudié la demande de crédit pour la goutte de Saint-Mathieu, école de musique, espace intergénérationnel, salle omnisports : études et délégation de maîtrise d’ouvrage MI 10-2022-23 pour un montant de CHF 2'552'000 TTC.

Il est tout d’abord précisé que cette demande de crédit vise à nous coordonner avec l’Etat pour la réalisation des infrastructures situées sur la goutte de Saint-Mathieu. Ce faisant, une économie d’environ 30% pour la Commune est envisagée. De plus, CHF 469'000 seront versés à la Commune par le Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU), remmenant le montant net de cette dépense à CHF 2'083'000.

Il est ensuite relevé par un commissaire que le budget inscrit au plan des investissements est inférieur au montant de cette demande de crédit. Il est confirmé par Gilbert Vonlanthen qu’effectivement cette dépense avait été sous-évaluée et que, de fait, des ajustements au sein du plan des investissements ont été apportés.

Pour un groupe, il est nécessaire de nous lier au Canton pour que nous soyons coordonnés et prêts dès que les travaux pourront débiter sur cette zone.

Gilbert Vonlanthen précise qu’il est effectivement important que nous soyons prêts pour avancer sur ces constructions. Il indique toutefois qu’il ne sera pas possible de réaliser l’ensemble des projets futurs que nous souhaiterions et qu’une priorisation sera donc nécessaire. Il ajoute néanmoins que la Commune de Bernex est prête pour les investissements futurs, et ce d’autant plus que la Commune a fortement réduit sa dette. En effet, celle-ci est même la plus basse jamais connue au cours de ces 40 dernières années.

Un commissaire demande si l’Etat fait quoi que ce soit pour soutenir Bernex dans ses efforts de développement. Il est répondu par Gilbert Vonlanthen que nous travaillons de pair avec le Canton. Il rappelle par la même que l’Etat nous avait remis une projection des dépenses futures pour la Commune. Celle-ci ne nous convenait pas. Dès lors, elle sera effectuée à nouveau afin d’aider au mieux la Commune dans son développement.

Un autre souhaite savoir si nous passerons par un mandataire pour réaliser le suivi du chantier ou si une personne sera engagée temporairement au sein de la Commune. Il est précisé que nous sous-traiterons cette tâche à un mandataire qui connaît déjà le projet. Il est ajouté que cette personne suivra la totalité du projet, jusqu’à la réalisation finale de celui-ci.

Ayant obtenu toutes les réponses à leurs questions, les commissaires passent au vote et vous recommande par

5 oui, 0 abstention et 4 non

D'accepter la demande de crédit pour la goutte de Saint-Mathieu, école de musique, espace intergénérationnel, salle omnisports : études et délégation de maîtrise d'ouvrage MI 10-2022-23 pour un montant de CHF 2'552'000 TTC.

Le rapporteur :
Guillaume Zufferey

Bernex, le 28 mars 2022